Image not found or type unknown

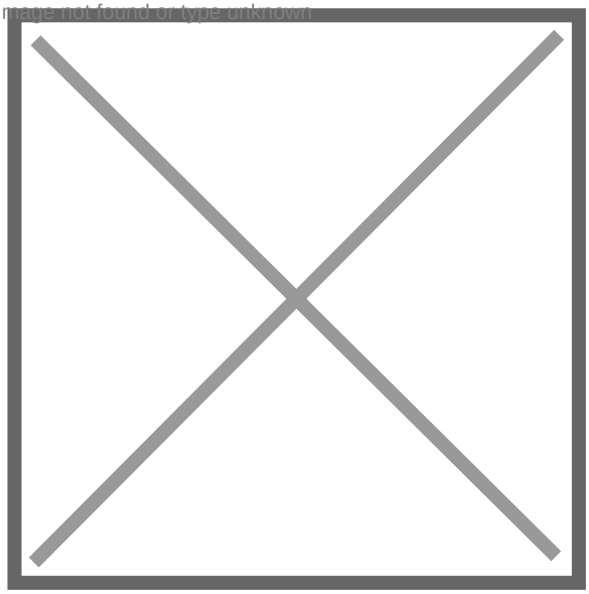

Accident sur parking centre commercial

Par **spacie**, le **07/08/2008** à **00:52**

Bonsoir,

Je voudrais un avis sur l'accrochage que je viens d'avoir dans une allée de parking de centre commercial.
Je reculais pour sortir de ma place de parking. J'étais déjà quasiment entièrement sortie de ma place et à 45° dans l'allée. Là une voiture arrive et bien que je sois dans ma manoeuvre, il décide de forcer le passage derrière moi.
Surprise, j'ai pilé mais un peu trop tard et je l'ai touché. Les dégâts sont minimes et comme je reculais, je sais que je ne peux renier une part de responsabilité.
Mais je pense que dans un tel cas un 50/50 serait juste.
Mon assurance me dit que j'ai 100% des torts et je voudrais donc savoir si c'est normal. De plus, de nombreux amis m'avaient dit que dans un parking, c'est toujours 50/50 ?
Du coup, je voudrais un avis plus éclairé...
Merci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **07/08/2008** à **13:56**

Bien que parking privé, le fait que ce parking soit librement ouvert au public c'est la code de la route qui s'applique. Vous avez 2 cas de responsabilité à 100 % : vous reculiez et vous sortiez d'un emplacement de stationnement.

Abandonnez les bruits du café du commerce : le 50 - 50 n'existe que très rarement et seulement au vu des cases cochées par l'un et l'autre des conducteurs sur le constat amiable établi contradictoirement.

Par **jeetendra**, le **07/08/2008** à **19:55**

bonsoir, pour aller dans le sens de la réponse de mon confrère juriste TISUISSE, vous êtes responsable en totalité de l'accident au vu du Code de la Route, en plus un malus sur votre prochain contrat d'assurance automobile, essayez d'être plus prudent à l'avenir, cordialement

Par **JamesEraser**, le **11/08/2008** à **11:26**

L'assurance à l'examen du croquis peut effectivement déterminer un partage de responsabilités à cela conforté par le point d'impact qui sera précisé par expertise.
Si vous avez percuté le véhicule circulant dans l'allée, vous êtes responsable à 100%.
Si le tiers vous a percuté alors que vous étiez en manœuvre, le 50/50 pourrait être adopté.
Experatooment

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés